Chauffage : Techniciens combustibles gazeux - G1 Passerelle Région flamande

RÉF | 6714

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Obtenir la reconnaissance en Région Flamande.

Programme

Cours :
Réglementation région flamande
Audit d'une installation dont la puissance est inférieure à 100 kW

Examen :
- Connaissance vocabulaire technique en néerlandais
- Questionnaires à choix multiple réglementation flamande
- Audit installation
- Les candidats en possession de leurs agréments « G1 » ET chauffagiste agréé ne doivent pas assister aux cours du 2ème jour MATIN, mais DOIVENT assister aux cours du 2ème jour de l'après-midi et sont exemptés de cette matière à l'examen.

Certification(s) visée(s)

Reconnaissance «G1-G2» par la Flandre.

Type de formation

Alternance PME

ORGANISATION

Durée

16 heures

Horaire

en journée
Disponible sur le site de l'organisme

Début

Ponctuel, plusieurs session par an.

Coût

400 € - Coût réduit : 0 -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Être en possession du certificat d'aptitude technicien chaudière agréé «GI» ou "Conseiller chauffage PEB - Type 1" (ex «Chauffagiste agréé») dans une autre région (Wallonie et/ou Bruxelles).
Fournir la copie complète du courrier d'octroi de l'agrément et la date de validité.

Remarques

Les candidats en possession de leurs agréments « G1 » ET chauffagiste agréé ne doivent pas assister aux cours du 2ème jour MATIN, mais DOIVENT assister aux cours du 2ème jour de l'après-midi et sont exemptés de cette matière à l'examen.
Document à fournir à l'inscription ou au plus tard au 1er jour de cours :
- COPIE DU COURRIER D'OCTROI D'AGREMENT DE LA REGION ET DATE DE VALIDITE;
- COPIE DE L'ATTESTATION G1-GI.
Vous êtes auditeur(trice) en Chef d'Entreprise ou vous avez déjà suivi une formation continue à l'efp dans l'année en cours ? Envoyez vos coordonnées pour découvrir si vous pouvez bénéficier d'un code promo sur votre prochaine formation.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Les inscriptions se font via le site web de l'organisme:
- www.efp-bxl.be

Pour s'informer uniquement

Contactez le pôle FC au 02 370 85 12 ou visitez le site web ou envoyez E-mail à fc@efp.be

Organisme

efp - Formation continue
Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
http://www.efp-bxl.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation